

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 26 Juin 2024

DÉLIBÉRATION N° DEL2024-31
DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le dix-sept juin, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT
MM. LASNIER, BOUCHET, Mme RAPINAT, M. BATHIER.

Étaient absentes : MMES. FEL, DUPONTET

Secrétaire de séance : M. FRAPPAT Olivier.

VU la délibération du conseil communautaire n°20202511-02 approuvant le règlement d'attribution des Fonds de concours de la communauté de communes aux communes membres.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que compte tenu de la difficulté, chaque année, de recrutement des surveillants de baignade, il avait été décidé d'acquérir un mobil-home pour un montant de 13 900 € TTC.

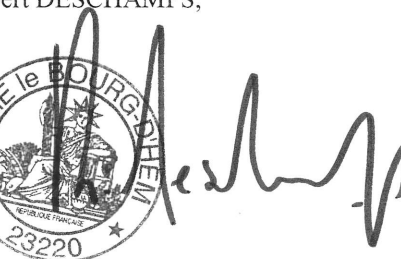
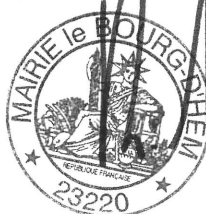
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Sollicite une subvention auprès de la communauté de communes du Pays Dunois au titre des Fonds de concours d'un montant de 5 000 €.

Membres	10
Présents	08
Représentés	00
Votants	08
Exprimés	08
Oui	08
Non	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 15 juillet 2024

Le Bourg d'Hem, le 15 juillet 2024
Le Maire
Robert DESCHAMPS,

The seal is circular with the text 'MAIRIE le BOURG-D'HEM' around the top and '23220' at the bottom. It features a central emblem with a tower and a tree, and the words 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom.

Affiché le 15 juillet 2024